

La trame verte, pour une ville résiliente face au changement climatique

Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2019



• Organisme / institution en charge de la mise en œuvre : la ville de Lomme

• Services de la collectivité associés : service Environnement Espaces Verts ; service Urbanisme ; service Proximité habitants ; service Lomme en transitionS

• **Budget**: 150 000 € en 2019 (130 000 € en investissement et 20 000 € en fonctionnement)

• Partenaires techniques : associations (Entrelianes et Blongios) ; Métropole Européenne de Lille ; un écologue de la ville de Lille

• Date de début du projet : 01/01/2016

• Date de fin : 01/01/2024



OBJECTIFS

Faire revenir la nature en ville est une priorité pour la commune de Lomme, afin d'améliorer la santé et la qualité de vie de ses habitants, pour l'adaptation de son territoire face aux changements climatiques et pour lutter contre l'effondrement de la biodiversité. C'est dans cette optique que la collectivité souhaite intégrer les réseaux écologiques dans sa programmation urbaine, prendre des dispositions réglementaires pour protéger la trame verte communale et développer les déplacements doux. Ce projet répond aux objectifs que s'est fixé la ville :

- préserver la diversité des habitats naturels en milieu urbain ;
- maintenir certains des espaces inaccessibles au public pour laisser la nature évoluer librement ;
- intégrer la préservation des services écosystémiques rendus par les espaces de nature dans la programmation urbaine.

MESURES MISES EN ŒUVRE

En 2015, la ville de Lomme a lancé son projet Trame Verte et la création d'un circuit de déplacement doux reliant l'ensemble des espaces de nature. Pour ce faire, un « Portrait Nature » de la ville a été réalisé avec l'association Entrelianes. Pour faire participer les habitants au projet des réunions ainsi que des circuits d'observation collective ont été proposés. Trois secteurs constituant la Trame Verte ont été définis avec les lommois : la Porte de l'eau, la Réserve Nature de la Délivrance et la Boucle des Parcs. Dès l'automne 2018, le programme opérationnel visant à développer et protéger la Trame Verte a été mis en place avec :

- la protection de corridors écologiques au plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) métropolitain ;
- la sanctuarisation d'un arboretum ;
- la réouverture d'un chemin piéton ;
- l'organisation de chantiers participatifs (restauration de mares, aménagement d'un espace de jeux « au naturel » : construction d'un labyrinthe végétal, de cabanes en saule, d'un sentier sensitif et d'un parcours « mobilité » en rondins de bois...) ;
- le lancement du permis de végétaliser pour développer les micro-habitats en ville ;
- les préconisations établies par le « Portrait Nature » sont dorénavant prise en compte dans les projets d'urbanisme (plantation d'espèces locales, création d'espace vert sur le tracé de la Trame Verte...

D'autre part, la mise en œuvre des préconisations établies dans le « Portrait nature » entraine des modifications dans la gestion du patrimoine arboré avec la plantation de micro-boisements, la plantation d'arbres d'alignement plurispécifiques, la création de fosses continues entre les différents individus...

En 2019, le parc de la maison des enfants sera ouvert permettant de relier par voies piétonnes et cyclables de 2 quartiers de la ville. Le parc a été aménagé avec des panneaux pédagogiques pour faire découvrir la biodiversité qui y est présente. D'autres chantiers seront réalisés dans les prochaines années afin de développer progressivement la continuité des cheminements piétons et cyclables et la restauration d'habitats pour renforcer la TVB.

RÉSULTATS / IMPACTS POUR LA BIODIVERSITÉ

Le « Portrait nature » de la ville a permis de faire connaître le tissu vivant présent sur le territoire et de s'approprier des enjeux de son maintien. La protection dans les documents d'urbanismes des corridors écologiques et des 3 réservoirs de biodiversité permet le maintien et le retour de certaines espèces et habitats comme : l'Hirondelle de rivage, le Grèbe huppé, le Lézard des murailles, la Belette d'Europe, le Crapaud commun, la Chouette hulotte, les milieux forestiers, les zones humides, les milieux bocagers... Toutes ces actions permettent d'adapter les effets du changement climatique (dont les îlots de chaleur, reconstitution du cycle de l'eau...) et de faire revenir la nature en ville.

Coordonnées

Lomme

Liens utiles

Contact

Anne VIOLET et Isabelle PENET

 $aviolet@mairie-lomme.fr\ , ipenet@mairie-lomme.fr\\$

03 20 22 76 22